

Association APACHE
9 Allée du Château,
69780 MIONS
apache.mions@gmail.com

Mions le 09 octobre 2024,



Monsieur le Président de la
Métropole du Grand Lyon
20, Rue du Lac
69003 LYON

Objet : Candidatures à la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Corbas (CCE)

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint une copie du courrier que nous avons adressé à Madame la Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfète du Rhône, relatif au renouvellement de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) de l'aérodrome de Corbas.

Ce sujet, que nous vous avons déjà soumis, a fait l'objet d'une réunion approfondie le 10 janvier 2024.

Dans notre courrier à Madame la Préfète, nous sollicitons la désignation de 4 représentants issus de nos associations de riverains, couvrant l'ensemble des territoires métropolitains et extra-métropolitains lourdement impactés par les activités de l'aérodrome.

La Métropole semble coordonner les contacts pour ce renouvellement. Toutefois, à ce jour, seules deux associations de notre collectif, à savoir MCN (Marennes) et ADEC (Chaponnay), ont été approchées.

Les dernières discussions au sein de la CCE, telles qu'elles figurent à son compte-rendu, révèlent des orientations qui nous paraissent préoccupantes, tant pour la composition de la future commission que pour les thématiques abordées.

Nous avons donc réaffirmé auprès de Madame la Préfète l'importance du respect de l'esprit et de la lettre des textes régissant les CCE, aussi bien en matière de représentation que de champ d'intervention.

En ce qui concerne la Métropole, nous sommes surpris par la démarche en cours, qui tend à maintenir une sous-représentation des riverains en particulier du territoire métropolitain et à orienter les travaux vers des enjeux naturalistes qui ne sont pas l'objet d'une CCE et qui au demeurant ne sont ni en cause ni menacés. En marginalisant les problématiques prioritaires de nuisances sonores, de pollution aérienne et de souffrance des populations

qui y sont exposées, cette démarche mine objectivement toute tentative sérieuse de négociation en vue de réduire ces nuisances.

Cette approche est incompréhensible pour les habitants que nous représentons et en contradiction avec le message politique que vous portez sur la question des nuisances aériennes. C'est pourquoi nous vous remercions de bien vouloir prêter une écoute favorable à nos demandes.

Veillez agréer Monsieur le Président nos salutations distinguées.

Pour les associations
MCN (Marennes)
MARIBA (Bron) et LUCONA (Saint-Priest)
ADEC (Chaponnay)
APACHE MIONS

Gérard LAROZE
Président d'APACHE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gérard Laroze', is written over a faint, circular official stamp or watermark.